

LAC DU DER

au 1er du mois

Capacité totale : 350 M de m³

Objectif de remplissage : 256 M de m³

VOLUME EFFECTIF

256 M de m³

73 %

100 %

DEBITS

(m³ / s)

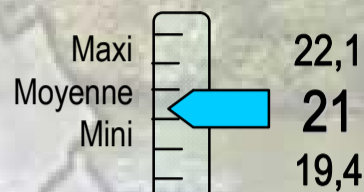
	Mois en cours	Mois précédent	Mois année N-1
Moyenne	32	34	34,9
Mini	27	25	28
Maxi	41	45	44

PLUVIOMETRIE

	Mois en cours	Mois année N-1
Hauteur	80,1 mm	59,3 mm
Fréquence	11 j	8 j
Cumul annuel	208,4 mm	251,8 mm

TEMPERATURES (en °C)

Marne



Air



OXYGENE

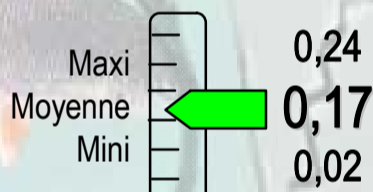
Dissous (mg/L)



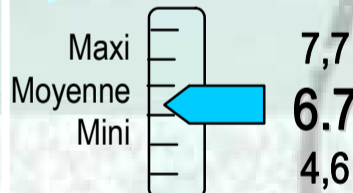
Saturation (%)



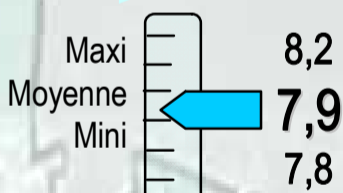
AMMONIUM (mg/L)



TURBIDITE (NTU)



pH

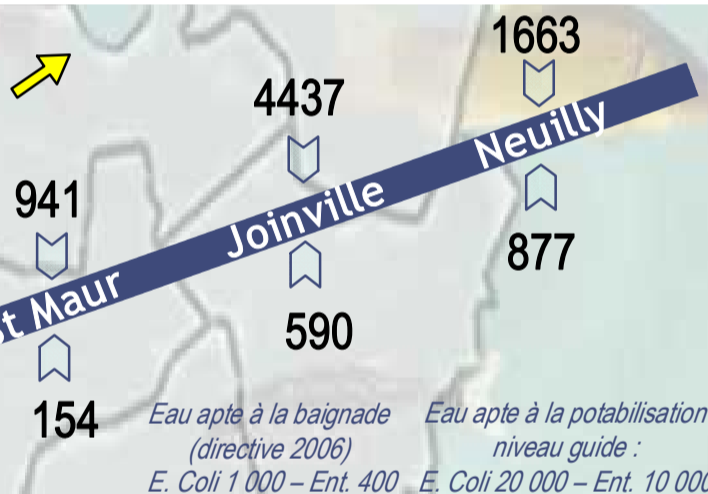


BACTERIOLOGIE

(dans 100 mL – moyennes)

Escherichia coli

Entérocoques



PHYTOSANITAIRES

(en µg/L)

Dépassement du seuil de 0,05µg/L

Metolachlore	0,06	semaine 24
AMPA	0,65 sem.23 - 0,64 sem.24 - 1,2 sem.26	
Glyphosate	0,74 sem.23 - 0,15 sem.24 - 0,3 sem.26	
Deséthylatrazine	0,05	semaine 26

Observations :

Le débit de la Marne reste au niveau de son seuil de vigilance. Après le 94, le 93 dispose également d'un arrêté préfectoral classant la Marne au seuil de vigilance (6 juin).

La turbidité reste faible et la température de l'eau augmente progressivement.

Suite aux épisodes de sécheresse sur le bassin versant de la Marne, les objectifs de gestion du Lac du Der ont été réajustés à la baisse (- 75 M m³ au 1^{er} juin).

On note de nombreuses mesures d'herbicides dans la Marne : metolachlore, glyphosate et son produit de dégradation l'AMPA, ainsi que le déséthylatrazine (métabolite de l'atrazine). Ces produits sont utilisés en milieu agricole et non agricole, en particulier au mois de juin. A noter que le metolachlore et l'atrazine sont interdits en France respectivement depuis 2004 et 2003.

Paramètres mesurés aux prises d'eau des usines de Neuilly-sur-Marne, de Joinville-le-Pont et de Saint-Maur-des-Fossés.

➔ Évolution du paramètre par rapport au mois précédent

Qualité globale du paramètre, plutôt :

➔ Très bonne
➔ Moyenne

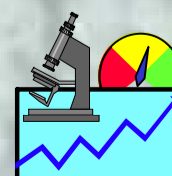
➔ Bonne
➔ Mauvaise

Syndicat Mixte Marne Vive

Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex

Tel : 01 45 11 65 72 - Fax : 01 45 11 65 70 - www.marne-vive.com

Membres : Bonneuil, Bry, Champigny, Charenton, Gournay, Joinville, Saint-Maur, Saint-Maurice, Villiers, Ports de Paris à Bonneuil, Chambre de Métiers du Val-de-Marne, Communautés d'agglomérations de la Vallée de la Marne (Nogent-Le Perreux) et de la Plaine Centrale (Créteil, Limeil-Brévannes, Alfortville).



OBSERVATOIRE JUIN 2011 : LA RENATURATION DES PLAGES DU PERREUX

Après 2 ans d'études et de travaux, les berges du Perreux sont à nouveau bordées d'espèces végétales adaptées à la Marne. Un engagement concret pour la Marne.

L'implication du Perreux pour la Marne

Ville membre du Syndicat Marne Vive via la communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne, la ville du Perreux-sur-Marne a souhaité s'engager dans la restauration d'habitats aquatiques favorables à la biodiversité. Sur cette portion de Marne naviguée par les péniches et bordée par une voirie, les pressions de l'homme sont grandes. Les berges ont longtemps fait l'objet de travaux de confortement en béton ou en enrochement. Ces techniques, multipliées sur l'ensemble des bords de Marne, ont considérablement limité les zones de frai (reproduction) des poissons et le développement des espèces typiques de cours d'eau. Aujourd'hui, la Marne n'est pas en bon état écologique du fait de la présence quasi-continue de surfaces minérales.

Le projet de la ville : restaurer les plages avec des techniques végétales

Sur le site dit des "Plages", en référence aux anciens lieux de baignade du Perreux, les berges s'effondraient. La ville du Perreux a souhaité conforter ces berges et en profiter pour repenser l'aménagement du site, en basant la consolidation sur des techniques végétales. Ces 2 plages mesurent respectivement 220 et 92 mètres linéaire.

- Pour réduire l'effet du batillage, c'est-à-dire casser les vagues des bateaux, des enrochements non liés sont placés en pied de berge, au bord de l'eau.
- La pente est remodelée pour devenir plus douce et amoindrir la force des vagues.
- L'emprise foncière étant assez grande, un bras de Marne a été imaginé, parallèle à la rivière. Les espèces pourront s'y reposer, se développer et se reproduire.
- Enfin, des espèces végétales typiques du cours d'eau seront réintroduites : arbres, arbustes et autres roseaux ou iris seront implantés. Ils permettront de tenir la berge par leurs systèmes racinaires.

Favorable au bon état écologique de la Marne, le projet est financé par l'Agence de l'eau, la Région et la Ville. Il a été inscrit dans le contrat de bassin Marne Confluence 2010-2015. De plus, il sera accessible au grand public.



▲ Localisation du site Les Plages dans le territoire Marne Vive



© Syndicat Marne Vive



© Syndicat Marne Vive

▲ Les plages en travaux – printemps 2011

Par la restauration écologique de ses berges, la ville du Perreux met en œuvre, de façon concrète, son engagement pour la Marne et elle contribue activement à la reconquête de la qualité écologique de la rivière. La fin des travaux est en cours. Le Syndicat Marne Vive poursuivra son accompagnement auprès de la Ville en établissant le suivi écologique du projet.

